



LES GESTES ÉCOLOGIQUES À ADOPTER

Pour les habitants de Strasbourg et des communes membres de l'Eurométropole de Strasbourg, un document Consigne du tri vous explique les règles de traitement des déchets à respecter.

5 GESTES SIMPLES À ADOPTER :

1. Trier ses déchets : En France, le tri des déchets se fait généralement en 2 catégories :

→ les déchets non recyclables, à jeter dans la poubelle « normale »

→ les déchets recyclables (*papier, carton, plastique, verre, aluminium*), à jeter dans des containers spécifiques, qui se distinguent souvent par une couleur différente (*les couleurs peuvent varier d'une commune à l'autre*).

La collecte des déchets non recyclables se fait à domicile. Des camions bennes passent dans les rues pour vider les containers. Les containers doivent être sortis sur les trottoirs soit par les agents d'entretien, soit par les résidents de l'immeuble.

Les piles, les meubles (*appelés « encombrants »*), les appareils électroménagers, les peintures et autres produits toxiques, ainsi que les déchets « verts » (*branches, herbe, bois...*) ne se jettent pas dans la poubelle « normale ». Dans ce cas, il faudra vous rendre à la déchetterie de votre commune pour y déposer ces déchets, ou faire appel à un service de collecte à domicile dédié.

A Strasbourg, il y a un jour par semaine de collecte pour les déchets recyclables. Pour le verre il existe des bacs collectifs par quartier, puis pour les autres déchets recyclables. Il faudra dans ce cas que vous déposiez vous-même les déchets recyclables dans ces bacs.

Pour les habitants de Strasbourg et des communes membres de l'Eurométropole de Strasbourg, un document Consigne du tri vous explique les règles de traitement des déchets à respecter.

2. Réduire ses déchets en évitant au maximum les produits jetables et en privilégiant les produits réutilisables. Utiliser des sacs en tissu réutilisables, plutôt que des sachets en plastiques lors de vos courses.

3. Economiser l'eau : prendre une douche au lieu d'un bain. Un bain consomme 150 à 200 litres d'eau alors qu'une douche de 4 à 5 minutes ne nécessite que 30 à 80 litres d'eau. Couper l'eau pendant qu'on se savonne ou lorsqu'on se brosse les dents.

4. Réduire sa consommation d'électricité : ne pas laisser les appareils inutilisés allumés en permanence ou en veille et les arrêter totalement, éteindre la lumière en quittant une pièce.

5. Chauffer sans excès sa maison. Pour faire des économies d'énergie (*et d'argent*). Pensez à fermer les volets ou les rideaux la nuit pour éviter les déperditions de chaleur.

Débrancher les chargeurs lorsqu'ils ne servent pas. Le chargeur d'un Smartphone ou d'un ordinateur portable, par exemple, continue d'utiliser de l'électricité lorsqu'il est branché, même s'il ne sert pas.

